



Report du délai de dépôt des projets de candidatures pour le « Prix de la Compétitivité, Prix du Partenariat Université- Entreprise », 8^{ème} Edition

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et le Ministère de l'Industrie et du Commerce, **annoncent le report du délai de dépôt des projets de candidatures pour le « Prix de la Compétitivité, Prix du Partenariat Université- Entreprise »**, 8^{ème} Edition, et ce pour permettre aux universités et entreprises de finaliser leurs dossiers decandidature.

La date limite de soumission des projets est **prorogée au 09 février 2024**.

Il est à rappeler que ce Prix vise à promouvoir et à encourager le partenariat institutionnel entre l'université et l'environnement économique, notamment en matière de valorisation des résultats de la recherche scientifique et de transfert technologique.

Il permet de gratifier les universités⁽¹⁾ et les entreprises ayant collaboré pour la réussite de projets communs de recherche et développement technologique et de l'innovation dont les effets sur l'amélioration de la compétitivité ont été démontrés. La date de démarrage du projet doit être aplus tard durant les 5 dernières années.

Les établissements, les structures de recherche, les chercheurs et les entreprises intéressés sont priés de télécharger les termes de référence dudit prix, ci-dessous, et le formulaire de soumission, et d'envoyer un dossier conjoint de candidature, dûment complété et signé **avant la date limite à l'adresse électronique :**

prix-universite-entreprise@enssup.ma

(1) Terme générique couvrant les universités, les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas de l'université et les centres publics de recherche.